



Arrondissement de Tournai

Commune de

ESTAIMPUIS

**Echevinat de
l'Enseignement
056/48.13.55
Rue de Berne, 4
7730 Leers-Nord**

Chers parents,

A partir du 1er octobre, avec la collaboration de l'ASBL Le Progrès, votre école utilisera le logiciel Quickschool pour la réservation des repas mais aussi la facturation des états de frais comme la piscine, l'accueil ou toutes autres activités pédagogiques organisées par l'école.

Une application nous permettra de communiquer avec vous mais vous permettra surtout de commander vos repas chauds chaque jour avant 8h00.

Afin de nous permettre de vous envoyer les informations nécessaires pour utiliser l'application, nous aurions besoin de votre accord écrit pour pouvoir utiliser votre adresse email. Merci de compléter le talon ci-dessous.

Dès réception de votre accord, nous vous enverrons un login et mot de passe pour vous permettre d'installer votre application.

Ensuite afin de pouvoir utiliser l'application dès octobre, nous vous demandons d'alimenter votre compte d'encours. Nous vous conseillons, si votre enfant compte :

- Aller à l'accueil extra-scolaire et manger au repas chaud, de prévoir une somme de 80 € ;
- Manger au repas chaud, de prévoir une somme de 50 € ;
- Aller à la piscine seulement, de prévoir une somme de 10 €.

Dès réception de votre paiement, votre application sera alimentée et vous pourrez réserver les repas. Votre encours servira au paiement des frais obligatoires comme les piscines ou les classes de dépaysement par exemple.

Ce système vous permet d'éviter les manipulations d'argent liquide mais aussi de vérifier l'alimentation de votre enfant. Bien entendu, il demande une vigilance des parents quant au solde du compte afin de pouvoir réserver ses repas.

En cas de problème avec l'installation de l'application, l'asbl Impact se tient à votre disposition sur rendez-vous (056/48.20.20).

Le Député-Bourgmestre,

Daniel SENESAEL

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Adresse mail :

.....

Nous, soussignés (nom et prénom du tuteur).....

.....

Autorisons l'ASBL Le Progrès à utiliser notre adresse mail dans le cadre du programme Quickschool.

La souche doit être impérativement être remise au titulaire de classe AVANT LE 15 SEPTEMBRE.